

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/03/2022

Date convocation : 28 février 2022

Excusée : Cécile POULY

Lecture du compte-rendu du 11/02/2022 : approbation du Conseil

▪ Approbation des comptes administratifs :

COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses : 436 918,11 €

Recettes : 521 503,46 €

Soit excédent de 84 985,35 €

Affectation du résultat : 198 414,58 €

- Compte 002 (report à nouveau) : 198 414,58 €

Section d'Investissement

Dépenses : 367 175,99 €

Recettes : 301 470,70 €

soit déficit de 65 705,29 €

AEP

Section de fonctionnement

Dépenses : 24 953,87 €

Recettes : 27 218,36 €

Soit excédent de 2 264,49 €

Affectation du résultat :

- Compte 002 (report à nouveau) : 41 403,39 €

Section d'Investissement

Dépenses : 5 917,88 €

Recettes : 11 790,49 €

soit excédent de 5 872,61 €

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses : 10 846,69 €

Recettes : 9 642,65 €

Soit déficit de 1 204,04 €

Affectation du résultat :

- Compte 002 (report à nouveau) : 920,62 €

Section d'Investissement

Dépenses : 20 389,81 €

Recettes : 12 688,23 €

soit déficit de 7 701,58 €

LOTISSEMENT: Pas de mouvement en 2021

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Le Conseil prend acte de l'état annexe des comptes des sections.

▪ Approbation du compte de gestion :

Dressé par M. MASSON, Trésorier d'Ambert : approuvé à l'unanimité (aucune observation ni réserve).

▪ Vote des subventions :

Le Conseil reconduit les subventions aux différentes associations pour un montant total prévisionnel de 36 000 €.

▪ **Réhabilitation bâtiment AL 333 :**

M. le Maire présente au Conseil le bilan financier de l'opération. A ce jour toutes les subventions ont été encaissées.

▪ **Epicerie associative :**

Les élus ont pris contact avec l'organisme « Bouge ton Coq » en vue d'une présentation du système « épicerie associative ».

▪ **Questions diverses :**

- Bessette : Réseau eaux pluviales : M. le Maire a contacté plusieurs entreprises pour établir devis.
- ALF - Collecte déchets : En vue de la réorganisation de la collecte des déchets, M. le Maire demande à chaque conseiller de bien vouloir compléter le questionnaire indiquant le nombre d'habitants permanents et en résidence secondaire par hameau.
- CLIC Ambert : Murielle QUATRESOUS est désignée référente du CLIC pour la commune.
- Appart mairie : Les appartements N°5 – n° 7 et N° 12 vont se libérer prochainement.
- Bâtiment « ancienne cave » : Ce bâtiment qui appartient à la communauté de communes est en cours d'acquisition par un particulier en résidence principale.
- Dates élections : - Présidentielles : 10 et 24 avril
- Législatives : 12 et 19 juin
- Ukraine : Pour toute information officielle, se référer au site internet de la Préfecture. Le Conseil Départemental 63 a mis en service une ligne téléphonique et un mail dédiés. La commune met à disposition un appartement type F4 qui sera disponible à compter du 01/04/2022. Toutes ces infos sont sur le site internet de la commune